

introduction¹



« L'Arménie et les Arméniens ! Ces mots évoquent des idées bien différentes dans l'esprit de ceux qui les entendent ! Beaucoup pensent à une race pacifique qui, de temps en temps, se laisse massacrer, et qui, malgré tout, repousse toujours... » C'est ainsi que s'ouvre l'une des premières études sociologiques dédiée à la communauté naissante². Le propos de cet ouvrage est justement de voir, comment les Arméniens ont « repoussé » dans l'exil, après le pire des massacres de leur histoire qui en compte pourtant beaucoup.

Exils répétés et dispersion caractérisent l'histoire contemporaine des Arméniens. En dépit d'un passé tourmenté dans un espace qui semble prédestiné, depuis l'Antiquité, à n'être qu'un champ de bataille pour les puissances successives – perse, grecque, romaine, byzantine, arabe, seldjoukide, mongole, ottomane, persane, russe – qui s'en disputèrent la possession, ils étaient restés ancrés sur leurs terres jusqu'au génocide de 1915. Près des deux tiers d'entre eux (ils seraient six à huit millions) vivent aujourd'hui hors de l'État arménien actuel, territoire résiduel (29 800 km²) représentant le dixième de la patrie historique qui a recouvré son indépendance en septembre 1991, à la faveur de la fin de l'URSS. Ils se répartissent entre une diaspora « intérieure » de l'ancienne Union soviétique (Caucase, Ukraine, Russie, Asie centrale, près de deux millions) et une diaspora « extérieure » éparpillée sur les cinq continents en une cinquantaine de communautés, avec trois zones de concentration principales : l'Amérique du Nord et, plus particulièrement les États-Unis (env. 1 200 000), le Proche et le Moyen-Orient (400 000 à 500 000) et l'Europe (env. 600 000). Faute de « statistiques ethniques » dans la plupart des pays dont ils ont acquis la citoyenneté, faute aussi de critères objectifs d'appartenance, il s'agit là d'approximations fluctuantes du fait de nouveaux flux migratoires et d'une géographie changeante des communautés dans un espace qui se dilate. La récente croissance des communautés californienne, australienne ou canadienne, l'émergence ou la résurgence de nouveaux pôles

(pays scandinaves, Allemagne, Espagne, Pologne, Hongrie, Tchéquie), traduit ce passage d'Orient en Occident de la fin du XX^e siècle, au fil des crises politiques du Moyen-Orient et du Caucase. La communauté arménienne de France (env. 350 000) est la plus importante de l'Europe occidentale. La dispersion des Arméniens est précoce. La poésie de l'exil est un genre littéraire dès le Moyen-Âge³ quand une nébuleuse de colonies est déjà disséminée dans les métropoles impériales ou dans les cités marchandes d'Asie et d'Europe. On les désignera longtemps du terme *gaghout* emprunté à l'hébreu *galout*, « exil », avant que le terme de *spiurk*, calque du grec « diaspora », ne s'impose au XX^e siècle, quand l'exode change d'échelle et de nature⁴. Cette transformation a été amorcée par la poussée russe dans les Balkans et au Caucase et l'émergence de la Question d'Orient⁵. Réitérant les pratiques des chahs et des sultans en guerre qui déportaient les populations arméniennes de la ligne de front pour renforcer celle-ci par des tribus de guerriers nomades, kurdes ou turkmènes, les tsars inscrivent dans les traités qui scellent leurs victoires sur l'Empire ottoman et la Perse et l'annexion des provinces orientales de l'Arménie, des clauses instituant des échanges de populations : les chrétiens sont poussés à se placer sous l'aile de la puissance orthodoxe, les musulmans sous celle du sultan-calife ou du chah. L'Arménie et les Arméniens sont désormais partagés entre trois empires : russe, ottoman et persan. D'importants flux migratoires jalonnent le long XIX^e siècle, tantôt exode rural à motivation économique, plus souvent fuite devant l'insécurité croissante et les exactions des fonctionnaires et des chefs tribaux dans la périphérie d'un Empire ottoman en déclin. Le *yerkir*, le « pays » historique, se dépeuple encore lors des premiers massacres de masse ordonnés par le « sultan rouge », Abdülhamid II (1876-1909)⁶, préfigurant l'expulsion violente et définitive de toute une nation de la terre de ses ancêtres.

Car l'acte fondateur traumatique de la grande diaspora actuelle est le génocide des Arméniens de l'Empire ottoman en 1915-1916, organisé par le gouvernement nationaliste des Jeunes-Turcs à l'ombre du premier conflit mondial. L'échec de la reconstitution d'un État arménien souverain, réunissant les terres et les hommes, à l'issue de l'effondrement de l'Empire tsariste, entérine la dispersion. Avec quelques centaines d'émigrés politiques fuyant le Caucase soviétisé, les rescapés des massacres et des déportations deviennent alors un peuple en diaspora, hanté par le souvenir du traumatisme subi et la nostalgie irréductible à l'égard d'une patrie confisquée et interdite. Cette nostalgie

se transférera en partie sur l'État arménien qui subsiste au sein de l'URSS, sans faire oublier la terre des origines.

Les itinéraires de l'exil ont d'abord été dictés par la quête d'un travail tout autant que d'une terre d'asile. L'accueil dans la patrie des droits de l'homme fut souvent peu charitable à l'image de cet appel au sénateur-maire de Marseille, Siméon Faissières, publié dans le *Petit Provençal* du 21 octobre 1923 :

« Depuis quelque temps se produit vers la France par Marseille un redoutable courant d'immigration de peuples d'Orient, notamment des Arméniens. Ces malheureux assurent qu'ils ont trop à redouter des Turcs pour rester chez eux. Au bénéfice de cette affirmation, hommes, femmes, enfants, au nombre de plus de trois mille se sont déjà abattus sur les quais de notre grand port. Après l'*Albano* et le *Caucase*, d'autres navires vont suivre et l'on avance que 40 000 de ces hôtes sont en route pour la France, ce qui revient à dire que la variole, le typhus, la peste se dirigent vers nous, s'ils n'y sont pas déjà en germes pullulants, depuis l'arrivée de ces premiers immigrants dénués de tout, réfractaires à nos mœurs occidentales, rebelles à toute mesure d'hygiène, immobilisés dans leur indolence résignée, passive, ancestrale. La situation est extrêmement grave au point de vue de la santé publique pour Marseille et le reste de la France ; l'extrême activité et la vigilance éclairée du service sanitaire du port et du bureau municipal d'hygiène sont insuffisantes dès maintenant pour faire face au danger. Des mesures exceptionnelles s'imposent et elles ne dépendent pas des pouvoirs locaux : la population marseillaise réclame du gouvernement qu'il interdise rigoureusement l'entrée de ports français à ces immigrants et qu'il rapatrie sans délai ces lamentables troupeaux humains, gros danger public pour le pays tout entier. Du reste, la Grèce et l'Italie semblent avoir pris déjà de telles mesures préservatrices et bien légitimes. »⁷

On peut mesurer le chemin parcouru à l'aune de l'hommage rendu sur le site du Centre du Patrimoine arménien de Valence (Drôme), inauguré en juin 2005 :

« Valence et ses environs accueillent une importante population d'origine arménienne, marquée par les événements tragiques du génocide et de l'exil, ainsi que par les difficultés de l'immigration. Particulièrement dynamique, elle s'est parfaitement intégrée à la vie de la cité à laquelle elle apporte sa spécificité grâce à la présence de nombreuses associations et au maintien de fortes traditions. Les repères identitaires, les traditions, la mémoire forment le patrimoine des Arméniens de Valence. »

« À partir de l'exemple des Arméniens, le Centre du Patrimoine arménien propose une ouverture sur les réalités du monde contemporain et contribue à une réflexion sur l'avenir », autour de « grandes thématiques transversales comme les génocides, l'immigration, les réfugiés, la géopolitique. »⁸

Une présence ancienne, une communauté récente

* Remontant à l'époque romaine, quand l'Empire s'étend jusqu'à l'Arménie, la présence arménienne en France a laissé des traces éparses⁹ : figures sacrées, comme saint Grégoire de Tallard, saint Blaise, saint Grégoire de Pithiviers¹⁰, ou princières, comme celle du dernier souverain de Cilicie, Léon VI de Lusignan, dont le cénotaphe repose aux côtés des rois de France à Saint-Denis¹¹ ; marchands orientaux¹² qui, dès la fin du XVII^e siècle possèdent une chapelle et une imprimerie à Marseille ; joailliers ou traducteurs comme quelques-uns des « jeunes de langue » de Louis XIV¹³, destinés au drogmanat, la fonction d'interprète officiel entre les puissances occidentales et la Sublime Porte. Dès 1633, l'imprimerie royale de Paris avait édité le dictionnaire arménien-latin du moine milanais Francisco Rivola. C'est à l'Arménien Pascal (Haroutioun) que l'on doit l'ouverture des futurs hauts lieux de la sociabilité française : les premiers cafés à Marseille (1654) et à la foire Saint-Germain de Paris (1672)¹⁴. Installé en Avignon en 1758, Jean Althen¹⁵ contribue à l'essor de la culture de la garance qui fera la fortune du Vaucluse, tout comme quelques autres de ses compatriotes avaient permis le développement de l'industrie des indiennes en Provence¹⁶. Parmi les cinq cents mamelouks ramenés d'Égypte par Napoléon, futurs membres de la Garde impériale, figuraient plusieurs Arméniens, dont le fameux Roustam, né à Tiflis en 1781, enlevé enfant et vendu comme esclave par les Turcs, et qui deviendra le garde du corps de l'Empereur¹⁷.

Étrangers exotiques et familiers à la fois, les personnages d'Arméniens se retrouvent au théâtre – *Polyeucte* de Corneille, *Don Japhet d'Arménie* de Scarron, *l'Étourdi* de Molière, *Idoménée* de Crébillon.

Ils illustrent les propos des philosophes des lumières, de Voltaire à Montesquieu ou Rousseau qui se plaît en « costume arménien ». Les érudits s'intéressent à cette nation mentionnée par les auteurs grecs ou latins et collectent leurs manuscrits¹⁸ dont certains ont transmis en traduction les écrits patristiques perdus. Dès 1798, trois ans après sa fondation, l'École des Langues orientales propose des cours d'arménien, puis crée une chaire¹⁹ (1810). C'est aussi l'époque où les premiers étudiants commencent à affluer dans les universités françaises et y font leur éducation intellectuelle tout autant que sentimentale et politique lors des Trois Glorieuses ou de la révolution de 1848 dont ils s'inspirèrent pour engager leurs compatriotes dans la voie du progrès, de la modernité et de la démocratie. C'est le cas des fondateurs de la Société araratienne de Paris (1849), que l'on retrouvera parmi les acteurs de la « renaissance » nationale et les réformateurs de l'Empire ottoman ou des premiers périodiques²⁰. La première revue, *Maciats Aghavni* (*la colombe du Macis* [Ararat], Paris, 1855-1858, mensuel bilingue), du père Gabriel Aïvazian, frère du peintre Ivan Aïvazovski, se donne pour objectif de promouvoir l'éducation culturelle, scientifique et morale du peuple. À travers *Arevelk* (Orient, 1855-1856) et *Arevmoudk* (Occident, 1859, 1864-1865), Stepan Voskan, élève de Michelet et d'Auguste Comte, mène un combat plus politique, inspiré de l'unité italienne²¹.

La création de journaux, du collège parisien des pères mékhitaristes (1846)²², d'associations charitables et culturelles – l'Association patriotique franco-arménienne de Paris (1883) ou de Marseille (1888), l'Union des Étudiants arméniens de Paris (1888), l'Association de Bienfaisance des Arméniens de Paris (1890)²³ – l'apparition de lieux de culte²⁴, attestent des réflexes et capacités d'organisation d'un peuple conscient de son identité et habitué à administrer par le mécénat et le bénévolat les marges d'autonomie religieuse et culturelle tolérées par les empires²⁵. Il en est ainsi de la construction par le magnat du pétrole de Bakou, Alexandre Mantacheff, de la cathédrale Saint-Jean Baptiste (1904), au 15 rue Jean-Goujon, implantant le style arménien au cœur du quartier cosu des Champs-Élysées. Quelques personnalités se font un nom dans le monde des arts et des lettres, tel le peintre et graveur de la Belle Époque, Edgar Chahine²⁶. Les tournées du père Komitas²⁷ font découvrir la musique populaire.

Sous le régime despotique et sanglant d'Abdülhamid II, la France sert de refuge et de tribune pour maints exilés politiques issus de toutes les nations de l'Empire ottoman²⁸. Parmi ceux-ci, Minas Tcheraz (1852-1929), qui participa au congrès de Berlin (1878) où les puissances européennes garantirent des réformes pour l'amélioration de la condition des Arméniens en butte aux exactions d'une administration corrompue et des tribus féodales kurdes²⁹ et qui publie à Paris le mensuel *L'Arménie* (1889-1906) ; Meguertitch Portougalian (1848-1921), fondateur du premier parti politique *Armenakan* (Van, 1885) et du journal *Armenia* (Marseille, 1885-1923), « hebdomadaire de la vie nationale et politique » qui diffuse clandestinement dans l'Empire ottoman et au Caucase le catéchisme de la libération nationale par l'autodéfense de la paysannerie. Ils sont rejoints par des militants des jeunes partis révolutionnaires – le parti social-démocrate *Hintchak* (la cloche, créé à Genève en 1887, marxisant), la Fédération révolutionnaire arménienne-*Dachnaksoutioun* (Tiflis, 1890, socialiste)³⁰, mais aussi des libéraux comme l'écrivain bilingue Archag Tchobanian (1872-1954)³¹.

Internationalisée depuis le congrès de Berlin, la Question arménienne surgit à l'Assemblée nationale, lorsque les députés français interpellent le gouvernement pour sa *realpolitik* à l'égard du sultan ou du tsar. Elle est aussi présente lors des congrès de l'Internationale socialiste, chez les missionnaires ou encore dans la presse. Sous la conduite de l'ardent dreyfusard et co-fondateur de la Ligue des droits de l'homme, Pierre Quillard³², le comité de rédaction du journal *Pro Armenia* (1900-1908) réunit Clemenceau, Anatole France, Jaurès, Francis de Pressensé, Jean Longuet. L'ampleur du mouvement arméno-philie qui prend la succession du mouvement philhellène³³ dépasse les clivages politiques sans réussir toutefois à contrer la raison d'État³⁴, même lorsque l'euphorie née de la révolution jeune turque (juillet 1908) et du rétablissement de la constitution ottomane est douchée par les massacres des Arméniens d'Adana (avril 1909, 30 000 morts). Lorsque la diplomatie russe relance la Question arménienne, à l'automne 1912, c'est de Paris que Boghos Nubar Pacha³⁵ organise la Délégation nationale chargée par le catholicos Kévork V de gagner les milieux politiques européens à la cause des réformes. Si les trois à quatre mille Arméniens que compte la France en 1914 se sont dotés, comme d'autres colonies arméniennes, de chapelles et d'églises, de clubs et d'associations, d'écoles, d'imprimeries et de périodiques, ils ne conçoivent pas encore l'exil comme définitif.

Du génocide à la naissance de la grande diaspora

- * En février 1914, l'accord entre les grandes puissances et le gouvernement ottoman pour appliquer des réformes, sous la surveillance de deux représentants de pays neutres, semble enfin apporter une réponse à la Question arménienne. Signe annonciateur de l'orage à venir, le boycott des commerçants arméniens lancé le 21 février 1914 par le Comité Union et Progrès, laisse pressentir le danger d'une telle décision au moment où les nationalistes les plus radicaux du pouvoir jeune-turc, suspectant les Arméniens de russophilie et de séparatisme, méditent une solution plus définitive pour conserver coûte que coûte, en le turquisant, un empire désormais réduit à l'Anatolie après la perte de ses possessions européennes (Balkans) et africaines (Tripolitaine, Égypte). Le 2 novembre 1914, l'entrée en guerre de l'Empire ottoman aux côtés des Puissances centrales va sceller le sort des Arméniens, situés sur l'une des grandes lignes du front de la guerre, au cœur de l'affrontement entre panslavisme, panturquisme, pangermanisme, impérialismes français et britannique. Depuis septembre, les réquisitions de guerre et la mobilisation générale étendue depuis la révolution constitutionnelle de 1908 aux non-musulmans, s'accompagnent de violences à l'égard des minoritaires. En janvier 1915, la débâcle des armées commandées par les hommes forts du régime, le ministre de la Guerre, Enver Pacha, sur le front du Caucase, et le ministre de la Marine, Djémal Pacha, à Suez, obligent à trouver des boucs émissaires. Les Arméniens sont opportunément accusés de trahison. Atrocités contre les villageois lors de la retraite des troupes en déconfiture, désarmement et affectation des soldats arméniens à des bataillons de travail³⁶ avant leur exécution, révocation des fonctionnaires, rafle des élites, déportation massive des populations civiles – femmes, enfants et vieillards, sous le prétexte de les éloigner des zones de combat – confiscation des biens dits « abandonnés » :